

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2023**

Ville de Varennes | 59020 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Julie Crochetière, CPA, OMA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Varennes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature \_\_\_\_\_ Date 27 mai 2024

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	30
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	31
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	32
Situation financière par organismes	33
Charges par objets	34
Excédent (déficit) accumulé	35
Avantages sociaux futurs	39

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	49
Analyse des charges consolidées	61

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de  
Ville de Varennes

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Varennes (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.  
Granby (Québec), 27 mai 2024  
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	41 122 631	40 773 227	38 385 601
Compensations tenant lieu de taxes	2	836 693	786 563	828 480
Quotes-parts	3		479 366	376 354
Transferts	4	741 337	1 974 228	2 282 036
Services rendus	5	1 386 564	1 765 799	2 172 524
Imposition de droits	6	3 403 223	3 723 085	7 139 524
Amendes et pénalités	7	1 120 242	1 082 142	942 763
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	463 976	1 373 808	735 348
Autres revenus	10	2 201 660	3 562 504	3 587 633
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	51 276 326	55 520 722	56 450 263
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	8 507 261	8 025 144	8 414 967
Sécurité publique	15	9 517 790	10 058 070	9 665 726
Transport	16	10 634 208	10 694 450	9 938 142
Hygiène du milieu	17	8 978 863	9 144 858	8 473 104
Santé et bien-être	18	316 300	245 405	450 081
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 609 660	4 290 353	3 490 426
Loisirs et culture	20	15 141 909	14 912 444	14 962 636
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 984 803	1 946 845	1 636 603
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	56 690 794	59 317 569	57 031 685
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	(5 414 468)	(3 796 847)	(581 422)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		141 459 263	142 040 685
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		(753 937)	(753 937)
Solde redressé	28		140 705 326	141 286 748
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		136 908 479	140 705 326

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	19 230 293	18 899 917
Débiteurs (note 5)	2	24 233 368	26 437 020
Prêts (note 6)	3	898 246	707 252
Placements de portefeuille (note 7)	4	309 092	351 059
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	44 670 999	46 395 248
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	48 518	44 401
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	8 711 675	8 300 133
Revenus reportés (note 11)	12	1 816 155	2 620 484
Dette à long terme (note 12)	13	75 584 548	70 599 743
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	415 606	503 281
Autres passifs (note 14)	15		
	16	86 576 502	82 068 042
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(41 905 503)	(35 672 794)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	164 891 151	165 224 722
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	8 482 721	10 756 987
Stocks de fournitures	20	191 576	205 808
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	5 248 534	190 603
	23	178 813 982	176 378 120
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	136 908 479	140 705 326
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	136 908 479	140 705 326
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	136 908 479	140 705 326

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(5 414 468)	(3 796 847)	(581 422)
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	180 729)	9 031 850)	7 273 738)
Produit de cession	3	1 793	33 313	440 297
Amortissement	4	9 101 736	9 319 253	9 110 139
(Gain) perte sur cession	5	(1 793)	12 851	(285 581)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	8 921 007	333 567	1 991 117
Variation des propriétés destinées à la revente	9		2 274 266	1 249 467
Variation des stocks de fournitures	10		14 233	(23 461)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(5 057 928)	211 866
	13		(2 769 429)	1 437 872
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	3 506 539	(6 232 709)	2 847 567
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(35 672 794)	(39 301 155)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			780 794
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(35 672 794)	(38 520 361)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(41 905 503)	(35 672 794)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(3 796 847)	(581 422)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	9 319 253	9 110 139
Autres			
▪ Cession d'immobilisations	3.1	9 191	(277 789)
	4	5 531 597	8 250 928
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	2 203 647	4 519 496
Autres actifs financiers	6		11 212
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	319 060	71 470
Revenus reportés	8	(804 329)	(83 086)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(87 675)	42 493
Propriétés destinées à la revente	10	2 274 266	1 249 467
Stocks de fournitures	11	9 771	(23 462)
Autres actifs non financiers	12	(5 049 983)	211 867
	13	4 396 354	14 250 385
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	8 416 508)	(8 795 213)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	33 314	431 988
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (		
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(8 383 194)	(8 363 225)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	299 184)	(483 768)
Remboursement ou cession	20	152 387	57 570
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (		
Cession	22		
	23	(146 797)	(426 198)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	15 877 000	15 568 276
Remboursement de la dette à long terme	25 (	11 371 466)	(11 814 118)
Variation nette des emprunts temporaires	26	4 117	(9 620 945)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(45 638)	(1 775)
Autres			
▪	28.1		
	29	4 464 013	(5 868 562)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	330 376	(407 600)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	18 899 917	19 307 517
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	18 899 917	19 307 517
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	19 230 293	18 899 917

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Varennes (ci-après « la municipalité ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

**2. Principales méthodes comptables**

**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité des actifs, passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

Consolidation proportionnelle ligne par

ligne

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	11,953 %
Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable	de 4,47 à 100 %
Régie intermunicipale du Centre multisports régional	45,000 %
Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu	15,096 %

**B) Comptabilité d'exercice**

*Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**C) Actifs financiers**

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### *Prêts*

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

#### **D) Passifs**

##### *Frais reportés liés à la dette à long terme*

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants.

#### **E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

##### *Immobilisations corporelles*

##### Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

##### Taux

Infrastructures	2,5 % à 20 %
Bâtiments	2,5 % à 6,67 %
Améliorations locatives	10 %
Véhicules	5 % à 33 %
Ameublement et équipement de bureau	10 % à 20 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5 % à 33 %

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

##### Réduction de valeur

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

*Propriétés destinées à la revente*

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

*Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS).

**F) Revenus**

*Constatation des revenus*

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

#### **G) Avantages sociaux futurs**

##### *Régimes de retraite à cotisations déterminées*

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime de retraite simplifié (RRS) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

##### **Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

La dépense de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables:

- Avantages sociaux futurs :
  - \* pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
  - \* pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
  - \* pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur : sur le DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.
- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

**I) Instruments financiers**

Évaluation initiale

La municipalité comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

#### Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la municipalité sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La municipalité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

#### J) Autres éléments

S.O.

### 3. Modification de méthodes comptables

#### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la municipalité aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la municipalité devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la municipalité qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la municipalité devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La municipalité n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

#### Instruments financiers

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la municipalité a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la municipalité avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la municipalité au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	19 230 293	18 899 917
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	19 230 293	18 899 917
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	6	19 230 293	18 899 917
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	19 230 293	18 899 917
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	7 208 376	6 566 800

**Note**

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives à l'assainissement des eaux, reconstruction de rues, aqueduc et eau potable, fonds patrimonial, aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés ainsi que les financements non utilisés et les surplus affectés.

## Détail de l'encaisse et des placements affectés au 31 décembre

	2023	2022
- Municipalité	16 802 190 \$	16 080 758 \$
- Partenariats	2 428 103 \$	2 819 159 \$

## Flux de trésorerie

Intérêts payés au cours de l'exercice	1 946 845 \$	1 490 408 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	1 373 808 \$	654 949 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	2 712 329	1 391 459
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	8 041 622	8 247 816
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	940 629	2 099 989
Organismes municipaux	13	905 482	1 007 452
Autres			
▪ Autres comptes à recevoir	14.1	1 673 917	2 519 539
▪ Cession d'actifs immobilisés	14.2	9 959 389	11 170 765
	15	24 233 368	26 437 020
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	6 813 379	6 258 549
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	6 813 379	6 258 549
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	338 868	143 357
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	6 985 346	7 358 748
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	22 837	18 256
Ministère de la Culture et des Communications	25	432 404	412 654
Autres ministères/organismes	26	601 035	458 158
	27	8 041 622	8 247 816

**Note**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,45 % à 4,11 % (1,3 % à 4,11 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2042.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 972 803\$, portent intérêt à des taux variant de 0% à 4,575 % ( 0% à 3.586 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2027.

Les montants des débiteurs autres - Cession d'actifs immobilisés, encaissables sur plusieurs exercices, totalisent 9 959 389\$ et portent intérêt à des taux variant de 0% à 12% (0% à 12% au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2035. Ces débiteurs sont greffés d'une hypothèque légale permettant à la municipalité de reprendre l'actif advenant un défaut de paiement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Prêts FIME (R836)	30.1	95 280	102 931
▪ Prêts fosses septiques	30.2	802 966	604 321
	31	898 246	707 252
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	309 092	351 059
Autres placements	34		
	35	309 092	351 059
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note****8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note****9. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'emprunts temporaires autorisés, d'un montant total de 37 572 569 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,50 % (6,70 %) (taux variant du taux préférentiel moins 0,50 % (5,95 %) au taux préférentiel moins 0,35 % (6,10 %) au 31 décembre 2022) et renouvelables annuellement. Ces emprunts sont utilisés pour le financement à court terme de projets particuliers entrepris par la municipalité.

**10. Crédoeurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	2 380 126	2 274 860
Salaires et avantages sociaux	42	3 289 622	3 315 313
Dépôts et retenues de garantie	43	2 392 827	2 206 472
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Taxes à la conso à payer	45.1	145 554	33 171
▪ Intérêts courus dette L.T.	45.2	421 666	326 568
▪ Organismes municipaux	45.3	81 880	143 749
	46	8 711 675	8 300 133

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note**

Au cours de l'exercice, la municipalité a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 1 804 972\$ (1 714 537 \$ au 31 décembre 2022) est inclus dans les comptes fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	204 777	221 244
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Transfert	52.1	157 210	130 972
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	939 893	1 311 932
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	463 213	805 724
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Location de terres	60.1	5 700	1 200
▪ Transactions immobilières	60.2		138 695
▪ Autres organismes consolidés	60.3	45 362	10 717
	61	1 816 155	2 620 484

**Note****12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,60	5,15	2024	2043	62	75 585 611	71 046 549
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition			2024	2028	68	491 665	285
Autres					69		
					70	76 077 276	71 046 834
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 492 728)	( 447 091)
					72	75 584 548	70 599 743

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	4 246 520	79 785		4 326 305
2025	74	4 257 157	79 785		4 336 942
2026	75	4 352 812	79 785		4 432 597
2027	76	4 472 449	79 785		4 552 234
2028	77	4 593 113	172 525		4 765 638
2029 et plus	78	53 663 560			53 663 560
	79	75 585 611	491 665		76 077 276
Intérêts et frais accessoires	80	( )	( )	( )	
	81	75 585 611	491 665		76 077 276

**Note**

Les versements estimatifs n'incluent pas les refinancements dans l'année où ils surviennent.

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (415 606)	(503 281)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (415 606)	(503 281)
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 418 893	790 273
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 634 317	597 904
Régimes à cotisations déterminées	87 482 369	480 127
Autres régimes (REER et autres)	88 51 328	47 444
Régimes de retraite des élus municipaux	89 1 586 907	1 915 748
	90	

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**14. Autres passifs**

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94.1		
	95		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	( )	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	27 530 162	37 305	(133 125)	27 700 592
Eaux usées	103	51 367 524	597 878		51 965 402
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	105 149 281	947 313	1 778 782	104 317 812
Autres					
▪ Aménagement de parcs publics	105.1	21 683 753	1 207 616		22 891 369
▪ Amélioration des cours d'eau	105.2	70 796			70 796
▪ Autres infrastructures	105.3	6 400 858			6 400 858
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	45 696 160	623 752	570 662	45 749 250
Améliorations locatives	108	178 293	11 428		189 721
Véhicules	109	11 680 090	1 819 645	388 121	13 111 614
Ameublement et équipement de bureau	110	3 494 637	1 027 713	333 456	4 188 894
Machinerie, outillage et équipement divers	111	10 444 823	353 101	110 174	10 687 750
Terrains	112	6 829 993	1 634 948		8 464 941
Autres	113	100 825	216 689		317 514
	114	290 627 195	8 477 388	3 048 070	296 056 513
Immobilisations en cours	115	1 638 961	554 462		2 193 423
	116	292 266 156	9 031 850	3 048 070	298 249 936
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	11 621 434	626 730	(3 662)	12 251 826
Eaux usées	118	30 623 849	1 268 879		31 892 728
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	38 205 846	3 428 556	1 778 782	39 855 620
Autres					
▪ Aménagement de parcs publics	120.1	11 855 872	1 036 470		12 892 342
▪ Amélioration des cours d'eau	120.2	619 662	67 929		687 591
▪ Autres infrastructures	120.3	554 116	71 564		625 680
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	17 229 942	1 356 863	397 570	18 189 235
Améliorations locatives	123	144 987	14 169	241	158 915
Véhicules	124	6 030 211	676 006	385 584	6 320 633
Ameublement et équipement de bureau	125	2 628 210	311 406	333 396	2 606 220
Machinerie, outillage et équipement divers	126	7 426 890	460 008	109 991	7 776 907
Autres	127	100 415	673		101 088
	128	127 041 434	9 319 253	3 001 902	133 358 785
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	165 224 722			164 891 151
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130		524 909		524 909
Amortissement cumulé	131	( 9 060)	( 9 060)	( 9 060)	( 9 060)
Valeur comptable nette	132				515 849



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note****16. Propriétés destinées à la revente**

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134	2 932 611	3 879 140
Autres	135	5 550 110	6 877 847
	136	8 482 721	10 756 987
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	8 482 721	10 756 987

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payé d'avance	144.1	396 017	190 603
Autres			
▪ Frais payé d'avance - Promesse d'achat	145.1	800 000	
▪ Loyer payé d'avance - COGIR	145.2	4 052 517	
	146	5 248 534	190 603

**Note****19. Obligations contractuelles**

La municipalité s'est engagée, en vertu de contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2048, à verser des loyers totalisant 27 403 641 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 1 867 521 \$ en 2024, à 1 415 312 \$ en 2025, à 1 096 400 \$ en 2026, à 1 096 400 \$ en 2027 et à 1 096 400 \$ en 2028.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**20. Droits contractuels**

La municipalité reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractées pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 1 558 056 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est de 172 465 \$ en 2024, 181 252 \$ en 2025, 187 827 \$ en 2026, 171 852 \$ en 2027 et 155 423 \$ en 2028.

**21. Passifs éventuels**

Les passifs éventuels de composent de ce qui suit:

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et de EXO. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 1 078 000 \$ et 2 869 000 \$ respectivement.

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 387 398 \$.

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 2 737 144 \$.

**B) Auto-assurance**

La municipalité assume en partie l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres de la Régie de la police Richelieu-Saint-Laurent.

**C) Poursuites**

Au 31 décembre 2023, les réclamations en dommages et expropriation contestées par la municipalité s'élèvent à environ 853 000 \$. La municipalité est couverte par une assurance responsabilité de 10 millions \$ concernant les réclamations en dommages. Tout paiement additionnel pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputé aux résultats de l'exercice en cours. La direction est d'avis que ces réclamations sont non fondées ou n'excéderont pas le montant couvert par l'assurance responsabilité et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à ces égards.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Au 31 décembre 2023, la municipalité est mis en cause dans une poursuite en lien avec le transport lourd qui prend la forme d'une injonction permanente forçant la municipalité à procéder à l'implantation de mesures de mitigations en plus des montants pour dommages-intérêts compensatoires moraux. À la date de mise au point définitive des états financiers, les procédures judiciaires sont encore à leur débuts et il est difficile d'évaluer les montants déposés. Les montants demandés par les demandeurs se situent dans un intervalle de 75 000\$ à 200 000\$ par membre du groupe (estimé à 127 membres). Il est à noter que cette poursuite serait couverte par une assurance responsabilité. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée.

**D) Autres**

**GRIEFS**

Des avis de griefs ont été déposés par certains employés de la Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent pour un montant total indéterminé. La régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

**CONTESTATIONS D'ÉVALUATION**

Des contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2022 à 2024. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la municipalité pourrait subir au cours des prochains exercices.

Advenant des jugements défavorables pour la municipalité concernant ces litiges, les pertes seraient imputées aux résultats consolidés de l'exercice en cours.

**ENVIRONNEMENT**

La municipalité a procédé à un inventaire de ses terrains qui pourrait engendrer un passif au titre des sites contaminés tel que prévu par le Chapitre 3260 des Normes comptables pour le secteur public du Manuel de CPA Canada. Pour réaliser cette estimation, la municipalité a répertorié tous les terrains en sa possession et elle a identifié les sites connus pour leur contamination et les sites avec une contamination potentielle. La municipalité a déterminé sa responsabilité concernant la contamination de ces terrains, puis, elle a déterminé si la perte d'avantages économiques futurs concernant les sites identifiés était probable et s'il était possible d'estimer le coût de réhabilitation du terrain de façon raisonnable en fonction des informations dont la municipalité possédait.

À l'issue de ce travail, la municipalité a relevé aucun site qui répondent aux critères du Chapitre 3260.

Au cours de l'exercice 2023, aucun travaux de décontamination et de nettoyage ont été réalisés. Le taux d'actualisation est de 2 %. Le passif est évalué annuellement pour tenir compte de tout changement pouvant affecter la situation de ces terrains et les variations du passif seront constatées dans l'exercice au cours duquel ces variations seront effectives.

Il ne sera pas possible pour la municipalité d'exercer un recouvrement dans aucun de ces cas.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

Au cours de l'exercice, la municipalité a corrigé rétrospectivement la cession d'une propriété destinée à la revente. En effet, un terrain n'avait pas été cédé en 2021 conformément à un acte de vente.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le produit de cette vente a servi à financer les activités d'investissement, projet de revitalisation du Centre-Ville, par le biais d'une affectation des excédents accumulés non affectés comme c'est le cas pour toutes les propriétés destinées à la revente du Centre-Ville cédées.

Cette correction a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, les ajustements suivants

	<b>Augmentation (diminution)</b>
<b>État de la situation financière</b>	<b>\$</b>
Propriétés destinées à la revente	(1 534 729)
Débiteurs - Cession d'actifs immobilisés	780 792
Excédent (déficit) accumulé liés aux activités	(753 937)

#### **24. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats auxquels elle participe, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

#### **25. Instruments financiers**

##### **Politique de gestion des risques**

La municipalité est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la municipalité.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

##### **Risques financiers**

*Risque de crédit*

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la municipalité est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La municipalité juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la municipalité analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la municipalité représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	3 110 477	3 057 359
Entre un et deux ans	740 968	269 001
Entre deux et trois ans	155 440	23 004
Plus de trois ans	122 813	115 319
Sous-total	4 129 699	3 464 683
Moins : provision pour créances douteuses	(338 868)	(143 357)
Total	3 790 831	3 321 326

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde au début	(143 357)	(156 233)
Perte de valeur comptabilisée aux résultats consolidés	(186 361)	(44 906)
Montants radiés	(31 802)	(335)
Montants recouverts	22 652	58 117
Solde à la fin	(338 868)	(143 357)

*Risque de taux d'intérêt*

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La municipalité n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la municipalité est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La municipalité est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la municipalité dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La municipalité établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

2023	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	8 073 937	562 999	17 365	57 374
Emprunts temporaires	48 518	0	0	0
Dettes à long terme - capital	4 246 520	8 609 969	9 065 562	53 663 560
Dettes à long terme - intérêts	1 840 429	4 593 857	5 241 769	16 001 349
<b>Total</b>	<b>14 209 404</b>	<b>13 766 824</b>	<b>14 324 696</b>	<b>69 722 283</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

2022	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	7 715 396	527 363	5 552	51 822
Emprunts temporaires	44 401	0	0	0
Dette à long terme - capital	4 008 330	8 095 945	8 327 845	50 308 068
Dette à long terme - intérêts	1 469 386	3 371 319	4 487 973	14 601 790
<b>Total</b>	<b>13 237 513</b>	<b>11 994 627</b>	<b>12 821 370</b>	<b>64 961 680</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**26. Fonds de roulement**

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 5 000 000 \$ (5 000 000 \$ en 2022). Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale Redressé note 23	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	38 385 601	41 122 631	40 719 916			40 719 916
Compensations tenant lieu de taxes	2	828 480	836 693	786 563			786 563
Quotes-parts	3					6 583 223	479 366
Transferts	4	1 105 804	741 337	976 463			976 463
Services rendus	5	1 577 327	726 838	1 085 051		680 748	1 765 799
Imposition de droits	6	7 086 426	3 359 400	3 677 859		45 226	3 723 085
Amendes et pénalités	7	456 746	393 500	461 537		620 605	1 082 142
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	654 949	408 930	1 228 698		145 110	1 373 808
Autres revenus	10	3 272 549	2 191 254	2 734 686		309 291	3 043 977
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	53 367 882	49 780 583	51 670 773		8 384 203	53 951 119
<b>Investissement</b>							
Taxes	13			53 311			53 311
Quotes-parts	14						
Transferts	15	1 176 232		997 765			997 765
Imposition de droits	16						
<b>Autres revenus</b>							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	268 877		518 527			518 527
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	1 445 109		1 569 603			1 569 603
	22	54 812 991	49 780 583	53 240 376		8 384 203	55 520 722
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	8 124 933	8 211 914	7 738 600	286 544		8 025 144
Sécurité publique	24	7 746 335	8 017 605	8 229 119	201 181	6 392 260	10 058 070
Transport	25	5 836 478	8 490 612	6 408 853	4 285 597		10 694 450
Hygiène du milieu	26	5 923 614	5 907 030	6 583 356	1 976 797	1 756 112	9 144 858
Santé et bien-être	27	450 081	316 300	245 405			245 405
Aménagement, urbanisme et développement	28	3 452 706	1 561 541	4 246 205	44 148		4 290 353
Loisirs et culture	29	12 891 074	11 667 804	12 695 537	2 023 638	361 229	14 912 444
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	1 470 114	1 850 258	1 760 466		186 379	1 946 845
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	8 627 941	8 972 524	8 817 905	8 817 905		
	34	54 523 276	54 995 588	56 725 446		8 695 980	59 317 569
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	289 715	(5 215 005)	(3 485 070)		(311 777)	(3 796 847)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	289 715	(5 215 005)	(3 485 070)	(3 796 847)
Moins : revenus d'investissement	2 (	1 445 109)	( )	1 569 603)	1 569 603)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(1 155 394)	(5 215 005)	(5 054 673)	(3 111 777)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Amortissement	4	8 627 941	8 972 524	8 817 905	501 348
Produit de cession	5	430 673		22 436	10 877
(Gain) perte sur cession	6	(277 790)		150 655	(8 339)
Réduction de valeur / Reclassement	7				(211 849)
	8	8 780 824	8 972 524	8 990 996	292 037
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Coût des propriétés vendues	9	1 962 576		2 585 505	
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11	1 962 576		2 585 505	2 585 505
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Remboursement ou produit de cession	12	44 719		132 234	132 234
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	4 123		7 551	7 551
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15	48 842		139 785	139 785
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	90 258	161 355	936 476	936 476
Remboursement de la dette à long terme	17 (	3 409 788)	3 547 394)	3 583 753)	161 548)
	18	(3 319 530)	(3 386 039)	(2 647 277)	(161 548)
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19 (	528 784)	262 473)	273 069)	39 336)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	537 939	400 000	3 219 500	3 219 500
Excédent de fonctionnement affecté	21	55 217		348 493	687 380
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 871 490)	(428 298)	(4 080 329)	(102 409)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(15 202)	(80 709)	(859 545)	(8 458)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				(868 003)
	25	(1 822 320)	(371 480)	(1 644 950)	537 177
	26	5 650 392	5 215 005	7 424 059	667 666
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	4 494 998		2 369 386	355 889

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	1 445 109	1 569 603	1 569 603
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (	192 264)(	168 162)(	168 162)
Sécurité publique	3 (	340 779)(	400 075)(	218 736)(
Transport	4 (	4 177 950)(	4 405 788)(	4 405 788)
Hygiène du milieu	5 (	749 948)(	638 551)(	21 534)(
Santé et bien-être	6 (	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	36 746)(	1 256 993)(	1 256 993)
Loisirs et culture	8 (	1 667 123)(	1 905 574)(	16 437)(
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)
	11 (	7 164 810)(	8 775 143)(	256 707)(
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	12 (	835 397)(	311 239)(	311 239)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Émission ou acquisition	13 (	475 132)(	290 288)(	290 288)
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	8 157 997	7 513 759	7 513 759
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	15	528 784	273 069	39 336
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	6 643 497	272 475	272 475
Excédent de fonctionnement affecté	17			
Réserves financières et fonds réservés	18	1 467 284	2 008 364	217 370
	19	8 639 565	2 553 908	256 706
	20	8 322 223	690 997	(1)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	9 767 332	2 260 600	(1)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	16 080 758	16 802 190	2 428 103	19 230 293
Débiteurs (note 5)	2	25 772 301	23 704 477	540 348	24 233 368
Prêts (note 6)	3	707 252	898 246		898 246
Placements de portefeuille (note 7)	4	351 059	309 092		309 092
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	42 911 370	41 714 005	2 968 451	44 670 999
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			48 518	48 518
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	7 355 102	7 857 450	865 682	8 711 675
Revenus reportés (note 11)	12	2 609 767	1 770 793	45 362	1 816 155
Dettes à long terme (note 12)	13	66 841 345	71 979 661	3 604 887	75 584 548
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			415 606	415 606
Autres passifs (note 14)	15				
	16	76 806 214	81 607 904	4 980 055	86 576 502
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(33 894 844)	(39 893 899)	(2 011 604)	(41 905 503)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	158 635 748	158 419 894	6 471 257	164 891 151
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	10 756 987	8 482 721		8 482 721
Stocks de fournitures	20	169 139	140 459	51 117	191 576
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	79 946	5 112 734	135 800	5 248 534
	23	169 641 820	172 155 808	6 658 174	178 813 982
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	7 348 774	6 490 708	870 827	7 361 535
Excédent de fonctionnement affecté	25	5 339 360	4 724 117	762 657	5 486 774
Réserves financières et fonds réservés	26	14 380 562	16 725 483	237 848	16 963 331
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( 1 171 623)	( 1 147 137)	( 66 373)	( 1 213 510)
Financement des investissements en cours	28	(129 590)	1 861 927	(646)	1 861 281
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	109 979 493	103 606 811	2 842 257	106 449 068
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	135 746 976	132 261 909	4 646 570	136 908 479
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	14 691 024	14 238 907	19 016 005	18 355 663
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	3 834 009	3 651 595	4 932 116	5 036 493
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	13 357 468	12 891 828	14 654 016	14 725 178
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 713 160	1 618 590	1 618 590	1 352 549
D'autres organismes municipaux	10			150 359	111 122
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	137 098	141 876	141 876	117 565
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13			36 020	55 367
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	9 068 363	9 127 416	3 180 857	2 956 412
Transferts	15				
Autres	16	2 974 722	2 932 785	2 932 785	2 725 725
Autres					
Transferts	17			31 148	30 547
Autres	18	145 720	357 929	357 929	275 611
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	8 972 524	8 817 905	9 319 253	9 110 139
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
Prog. aide, réclamations, etc.	21.1	101 500	361 110	361 110	83 238
Coût des propriétés vendues	21.2		2 585 505	2 585 505	2 096 076
	22	54 995 588	56 725 446	59 317 569	57 031 685

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	7 361 535	8 308 550
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 486 774	6 393 656
Réserves financières et fonds réservés	3	16 963 331	14 601 887
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	1 213 510)(	1 246 454)
Financement des investissements en cours	5	1 861 281	(130 236)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	106 449 068	112 777 923
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	136 908 479	140 705 326
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	6 490 708	7 348 774
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	870 827	959 776
	11	7 361 535	8 308 550
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Budget exercice suivant	12.1		400 000
▪ Engagements	12.2	99 001	92 261
▪ Programme FIME	12.3	157 599	157 599
▪ R881 Mesures de mitigation	12.4	415 000	415 000
▪ Ententes aide limitées	12.5		75 000
▪ Loyers payé d'avance COGIR	12.6	4 052 517	4 199 500
	13	4 724 117	5 339 360
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Affectation exercice suivant	14.1	739 389	839 781
▪ Affectation surplus accumulé non-affecté	14.2	23 268	214 515
	15	762 657	1 054 296
	16	5 486 774	6 393 656

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Assainissement des eaux	17.1 1 047 195	399 461
▪ Reconstruction de rues	17.2 359 218	685 956
▪ Aqueduc et eau potable	17.3 140 076	575 521
▪ Fonds Patrimonial	17.4 141 037	148 125
▪ Autres	17.5 1 332 966	800 049
	18 3 020 492	2 609 112
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 5 000 000	2 648 983
Organismes contrôlés et partenariats	22 135 846	119 323
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25 8 619 246	9 080 924
Organismes contrôlés et partenariats	26 102 002	102 002
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 85 745	41 543
Autres		
▪	30.1	
	31 13 942 839	11 992 775
	32 16 963 331	14 601 887

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ( 41 118)(	48 171)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ( ) (	)
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ( ) (	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ( ) (	)
Autres	37 ( 49 366)(	58 809)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ( ) (	)
	39 ( 90 484)(	106 980)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ( ) (	)
Assainissement des sites contaminés	41 ( ) (	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ( ) (	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ( ) (	)
Autres	44.1 ( ) (	)
▪	45 ( 90 484)(	106 980)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ( ) (	)
Utilisation du fonds de roulement	47 ( ) (	)
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ( ) (	)
Utilisation du fonds de roulement	49 ( ) (	)
Autres	50.1 ( ) (	)
▪	51 ( ) (	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ( ) (	)
Mesure relative à la COVID-19	53 ( ) (	)
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ( 228 758)(	194 037)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ( ) (	)
Autres	56.1 ( ) (	300 000)
▪ Dette de fonctionnement	56.2 ( 894 268)(	)
▪ Aide à la relocalisation	57 ( 1 123 026)(	494 037)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	189 563
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	(835 000)
▪ Aide	63	(645 437)
	64 ( 1 213 510)(	1 246 454)



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 2 761 318	3 333 247
Investissements à financer	66 ( 900 037)(	3 463 483)
	67 1 861 281	(130 236)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 164 891 151	165 224 722
Propriétés destinées à la revente	69 8 482 721	10 756 987
Prêts	70 898 246	707 252
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 309 092	351 059
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 174 581 210	177 040 020
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 174 581 210	177 040 020
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 ( 75 584 548)(	70 599 743)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( 492 728)(	447 091)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 6 813 379	6 258 549
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 252 869	226 188
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80 1 108 375	300 000
	81 ( 67 902 653)(	64 262 097)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( 229 489)(	)
	83 ( 68 132 142)(	64 262 097)
	84 106 449 068	112 777 923

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2022.

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A,B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A,B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

7. Invalidité

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

#### 8. Indexation à la retraite

a) Cadres: les excédents d'actifs constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexés dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSMD, les rentes sont indexées selon 23,55 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.

b) Policiers syndiqués: les excédents d'actifs constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSMD, les rentes sont indexées selon 50 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle.

#### 9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

#### 10. Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11.20 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur: aucune.

b) Cadres: Volet courant: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10.58 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur: aucune.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retrait au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9.54 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

### 11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(503 281)	(460 788)
Charge de l'exercice	4 (	418 893)(	790 273)
Cotisations versées par l'employeur	5	506 568	747 780
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(415 606)	(503 281)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	19 312 940	18 440 335
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	19 748 866)(	18 748 281)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(435 926)	(307 946)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	20 320	(195 335)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(415 606)	(503 281)
Provision pour moins-value	12 (	)	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(415 606)	(503 281)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	19 312 940	18 440 335
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	19 748 865)(	18 748 280)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	435 925)(	307 945)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	756 266	815 075
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		295 598
	20	756 266	1 110 673
Cotisations salariales des employés	21 (	382 735)(	409 271)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	)
	23	373 531	701 402
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	9 503	42 373
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		(8 726)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪			
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	383 034	735 049
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	1 091 667	998 435
Rendement espéré des actifs	32 (	1 055 808)(	943 211)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	35 859	55 224
Charge de l'exercice	34	418 893	790 273
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	788 013	689 891
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	1 055 808)(	943 211)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(267 795)	(253 320)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	42 636	653 471
Prestations versées au cours de l'exercice	39	804 712	669 009
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	19 111 652	17 457 596
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	351 179	376 986
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	294 402	357 873
DMERCA du nouveau volet	45	16	15
DMERCA de l'ancien volet	46	11	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	34	34
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,85 %	5,71 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,71 %	5,38 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,79 %	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1		
▪			

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	( )	
Rendement espéré des actifs	85	( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 3

**Description des régimes et autres renseignements**

Les employés (cols blancs et bleus) de la municipalité participent à un régime de retraite à cotisations déterminées en vertu duquel ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui ont été accumulées et du revenu de placement provenant de ces cotisations. Les employés versent une contribution minimum obligatoire de 8.5% de leur rémunération de base, la contribution de la municipalité étant de 9.5%. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants.

La Régie intermunicipale de l'eau potable possède un régime de retraite à cotisations déterminées. Les employés versent une contribution de 7% et la contribution de l'employeur est également de 7 %.

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	634 317
	110	634 317
		597 904

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 2

**Description des régimes et autres renseignements****REER COLLECTIF**

Les employés cadres de la Ville de Varennes participent à un REER collectif dans lequel ils versent une contribution minimum obligatoire est entre 0% et 9% de leur rémunération de base, la contribution de la Ville étant de 9% à 18%. Ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui auront été accumulées et du revenu des placements provenant de ces cotisations. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants.

Les cotisations de la Ville ont totalisé 444 361 \$ pour l'exercice 2023.

**RRS Pompiers**

Les pompiers à temps partiel et les pompiers permanents syndiqués du service des incendies participent à un régime de retraite simplifié. La convention collective des pompiers accorde une contribution d'employeur de 9% du salaire versé, assorti d'une contribution équivalente pour les pompiers à temps partiel. En ce qui concerne les pompiers permanents syndiqués, la contribution de l'employé est de 9.5% du salaire et celle de l'employeur est de 8.5%.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113	38 008	38 019
REER	114	444 361	442 108
Autres régimes	115		
	116	482 369	480 127

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	19	21

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec (précédemment la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	13 598	12 383
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	45 823	41 733
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	5 505	5 711
	121	51 328	47 444

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées		
		municipale	Réalisations	Réalisations	
TAXES		Réalisations	2023	Réalisations	
		2023		2022	
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
	Taxe foncière générale	1	29 221 418	29 221 418	28 597 895
Taxes spéciales					
	Service de la dette	2	3 989 844	3 989 844	3 487 532
	Activités de fonctionnement	3			
	Activités d'investissement	4			
	Réserve financière pour le service de l'eau	5			
	Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
	Service de la dette	7			
	Activités de fonctionnement	8			
	Activités d'investissement	9			
Autres					
		10			
		11	33 211 262	33 211 262	32 085 427
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
	Eau	12	1 300 541	1 300 541	1 227 641
	Égout	13			
	Traitement des eaux usées	14	1 116 486	1 116 486	1 054 537
	Matières résiduelles	15	2 349 084	2 349 084	2 321 381
Autres					
	▪ Terres des américains	16.1	800	800	800
	▪ Travaux cours d'eau - MRC	16.2	5 163	5 163	13 956
	Centres d'urgence 9-1-1	17	113 839	113 839	108 203
	Service de la dette	18	457 494	457 494	412 436
	Pouvoir général de taxation	19	475 321	475 321	293 597
	Activités de fonctionnement	20	1 689 926	1 689 926	867 623
	Activités d'investissement	21	53 311	53 311	
		22	7 561 965	7 561 965	6 300 174
Taxes d'affaires					
	Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
	Autres	24			
		25			
		26	7 561 965	7 561 965	6 300 174
		27	40 773 227	40 773 227	38 385 601

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	837	837	796
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	115 233	115 233	123 921
Cégeps et universités	32	108 800	108 800	108 474
Écoles primaires et secondaires	33	387 546	387 546	428 387
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	612 416	612 416	661 578
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36	161 915	161 915	161 915
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	12 232	12 232	4 987
Taxes d'affaires	38			
	39	174 147	174 147	166 902
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	786 563	786 563	828 480

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47	337 320	337 320	306 572
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie	49	13 505	13 505	1 782
Sécurité civile	50	75 000	75 000	37 500
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	80 928	80 928	78 112
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54	4 291	4 291	4 642
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	70 903	70 903	68 675
Traitement des eaux usées	64	6 954	6 954	7 448
Réseaux d'égout	65	111 984	111 984	172 742
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72	60 319	60 319	5 000
Autres	73			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	51 706	51 706	106 286
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	1 892	1 892	11 490
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	161 661	161 661	305 555
Autres	83			
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	976 463	976 463	1 105 804

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	86			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			100 000
Autres	90			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	808 411	808 411	653 132
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102			96 256
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104	90 765	90 765	316 853
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111	98 589	98 589	10 986
Autres	112			



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120			(995)
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124	997 765	997 765	1 176 232

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135			
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	1 974 228	1 974 228	2 282 036

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>			<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
			<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS</b>					
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>					
<b>Administration générale</b>					
Greffe et application de la loi		137			
Évaluation		138			
Autres		139			
		140			
<b>Sécurité publique</b>					
Police		141			
Sécurité incendie		142	36 074	36 074	46 928
Sécurité civile		143			
Autres		144			
		145	36 074	36 074	46 928
<b>Transport</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale		146			
Enlèvement de la neige		147			
Autres		148			
Transport collectif		149			
Autres		150	12 906	12 906	12 061
		151	12 906	12 906	12 061
<b>Hygiène du milieu</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable		152			
Réseau de distribution de l'eau potable		153			
Traitement des eaux usées		154			
Réseaux d'égout		155			
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés		156			
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport		157			
Tri et conditionnement		158			
Autres		159			
Autres		160			
Cours d'eau		161			
Protection de l'environnement		162			
Autres		163			
		164			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170	76 746	76 746	74 517
Autres	171			
	172	76 746	76 746	74 517
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173	20 248	20 248	19 830
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176	20 248	20 248	19 830
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178	145 974	145 974	153 336

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180	23 299	23 299	20 788
Autres	181	112 379	112 379	136 801
	182	135 678	135 678	157 589
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183		308 930	332 699
Sécurité incendie	184	45 788	45 788	38 755
Sécurité civile	185			
Autres	186		27 517	22 265
	187	45 788	382 235	393 719
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	94 952	94 952	40 762
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	94 952	94 952	40 762
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	55 304	55 304	29 916
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200	101 414	101 414	5 286
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	156 718	156 718	35 202

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>			<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
			<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>Santé et bien-être</b>					
Logement social	208				
Sécurité du revenu	209				
Autres	210				
	211				
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	212	44 974	44 974	44 974	30 909
Rénovation urbaine	213				
Promotion et développement économique	214				
Autres	215				
	216	44 974	44 974	44 974	30 909
<b>Loisirs et culture</b>					
Activités récréatives	217	374 671	718 972	718 972	702 492
Activités culturelles					
Bibliothèques	218	5 335	5 335	5 335	5 141
Autres	219	80 961	80 961	80 961	653 374
	220	460 967	805 268	805 268	1 361 007
<b>Réseau d'électricité</b>	221				
	222	939 077	1 619 825	1 619 825	2 019 188
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	1 085 051	1 765 799	1 765 799	2 172 524

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	446 161	491 387	466 178
Droits de mutation immobilière	225	3 218 459	3 218 459	6 657 090
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227	13 239	13 239	16 256
	228	3 677 859	3 723 085	7 139 524
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	229	461 537	1 082 142	942 763
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	230			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	231	1 228 698	1 373 808	735 348
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	(150 655)	(142 316)	285 581
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234	2 616 973	2 616 973	2 736 808
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238	8 949	8 949	5 784
Autres contributions	239	143 175	224 491	104 315
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	634 771	854 407	455 145
	242	3 253 213	3 562 504	3 587 633
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	243			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
Conseil	1	874 820	53 825	928 645	928 645	973 178
Greffe et application de la loi	2	872 133	28 203	900 336	900 336	1 059 533
Gestion financière et administrative	3	3 691 934	178 141	3 870 075	3 870 075	4 131 709
Évaluation	4	153 627		153 627	153 627	664 795
Gestion du personnel	5	757 864	26 375	784 239	784 239	641 307
Autres						
▪ Autres	6.1	1 388 222		1 388 222	1 388 222	944 445
	7	7 738 600	286 544	8 025 144	8 025 144	8 414 967
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
Police	8	4 790 049		4 790 049	6 342 765	6 111 044
Sécurité incendie	9	3 080 802	201 181	3 281 983	3 281 983	3 102 806
Sécurité civile	10	31 936		31 936	31 936	45 708
Autres	11	326 332		326 332	401 386	406 168
	12	8 229 119	201 181	8 430 300	10 058 070	9 665 726
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	2 475 986	3 778 048	6 254 034	6 254 034	5 883 954
Enlèvement de la neige	14	1 835 669	198 659	2 034 328	2 034 328	1 743 702
Éclairage des rues	15	224 835	287 803	512 638	512 638	539 305
Circulation et stationnement	16	260 088	21 087	281 175	281 175	265 199
Transport collectif						
Transport en commun	17	1 612 275		1 612 275	1 612 275	1 505 982
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20					
	21	6 408 853	4 285 597	10 694 450	10 694 450	9 938 142



**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022	
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	1 014 108		1 014 108	1 756 111	1 701 696
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 000 078	592 271	1 592 349	1 592 349	1 424 709
Traitement des eaux usées	24	466 116	318 331	784 447	627 149	649 025
Réseaux d'égout	25	455 114	998 266	1 453 380	1 453 380	1 544 627
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	508 529		508 529	508 529	489 908
Élimination	27	502 238		502 238	502 238	343 397
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	597 546		597 546	597 546	585 843
Tri et conditionnement	29	(393 920)		(393 920)	(393 920)	(392 401)
Matières organiques						
Collecte et transport	30	449 880		449 880	449 880	439 200
Traitement	31	816 100		816 100	816 100	797 317
Matériaux secs	32	364 837		364 837	364 837	312 017
Autres	33					
Plan de gestion	34					
Autres	35					
Cours d'eau	36	105 820	67 929	173 749	173 749	205 918
Protection de l'environnement	37	696 910		696 910	696 910	371 848
Autres	38					
	39	6 583 356	1 976 797	8 560 153	9 144 858	8 473 104
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	40	228 884		228 884	228 884	372 815
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	16 521		16 521	16 521	77 266
	43	245 405		245 405	245 405	450 081

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022	
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	923 308	44 148	967 456	967 456	943 641
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45	20 492		20 492	20 492	20 313
Autres biens	46	198 998		198 998	198 998	121 316
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	221 436		221 436	221 436	167 956
Tourisme	48	139 219		139 219	139 219	141 124
Autres	49	75 000		75 000	75 000	
Autres	50	2 667 752		2 667 752	2 667 752	2 096 076
	51	4 246 205	44 148	4 290 353	4 290 353	3 490 426
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	2 903 282	113 539	3 016 821	3 016 820	1 716 174
Patinoires intérieures et extérieures	53	1 483 652	126 042	1 609 694	1 609 694	1 829 558
Piscines, plages et ports de plaisance	54	1 462 719	449 167	1 911 886	1 911 886	2 151 430
Parcs et terrains de jeux	55	3 424 939	991 712	4 416 651	4 416 651	4 894 574
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57	422 154		422 154	422 154	505 668
Autres	58	53 064		53 064	246 334	142 335
	59	9 749 810	1 680 460	11 430 270	11 623 539	11 239 739
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	1 044 873	26 168	1 071 041	1 071 041	1 404 574
Bibliothèques	61	1 896 719	317 010	2 213 729	2 213 729	2 314 626
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62					
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64	4 135		4 135	4 135	3 697
	65	2 945 727	343 178	3 288 905	3 288 905	3 722 897
	66	12 695 537	2 023 638	14 719 175	14 912 444	14 962 636

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67					
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dette à long terme						
Intérêts	68	1 580 218		1 580 218	1 730 577	1 405 828
Autres frais	69	180 248		180 248	180 248	175 408
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70				35 859	55 223
Autres	71				161	144
	72	1 760 466		1 760 466	1 946 845	1 636 603
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73					
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74	8 817 905 (	8 817 905)			



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	455 462	455 462	473 356
Usines de traitement de l'eau potable	2		21 534	14 575
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	159 423	159 423	271 363
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	2 646 966	2 646 966	3 573 932
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	9 263	9 263	91 685
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	389 201	389 201	1 582 762
Autres infrastructures	11	1 461	1 461	3 415
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	316 094	316 094	75 370
Édifices communautaires et récréatifs	14	53 649	70 086	
Améliorations locatives	15		11 428	1 801
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	1 756 591	1 931 545	415 599
Ameublement et équipement de bureau	18	168 162	186 883	117 429
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 561 878	1 575 511	652 452
Terrains	20	1 256 993	1 256 993	
Autres	21			
	22	8 775 143	9 031 850	7 273 739



**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	455 301	455 301	470 359
Usines de traitement de l'eau potable	2		21 534	14 575
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	159 423	159 423	271 363
Autres infrastructures	5	3 046 891	3 046 891	5 251 794
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	161	161	2 997
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	5 113 367	5 348 540	1 262 651
	12	8 775 143	9 031 850	7 273 739

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	9 182 926	(11 319)	450 359	8 721 248
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	5 799 723	588 778	452 943	5 935 558
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	49 805 636	7 659 082	2 857 627	54 607 091
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	64 788 285	8 236 541	3 760 929	69 263 897
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	6 258 549	945 133	390 303	6 813 379
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	6 258 549	945 133	390 303	6 813 379
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	6 258 549	945 133	390 303	6 813 379
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	6 258 549	945 133	390 303	6 813 379
	19	71 046 834	9 181 674	4 151 232	76 077 276
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	71 046 834	9 181 674	4 151 232	76 077 276

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité***Administration municipale**

Dette à long terme	1	72 448 278
--------------------	---	------------

**Ajouter**

Activités d'investissement à financer	2	899 391
---------------------------------------	---	---------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

**Déduire**

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	8 619 246
--	---	-----------

Débiteurs	8	6 583 891
-----------	---	-----------

Autres montants	9	853 800
-----------------	---	---------

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	1 399 817
--	----	-----------

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	55 890 915
---	----	------------

<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	3 687 710

Endettement net à long terme	14	59 578 625
------------------------------	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	15	2 737 144
---------------------------------	----	-----------

Communauté métropolitaine	16	387 398
---------------------------	----	---------

Autres organismes	17	3 947 000
-------------------	----	-----------

Endettement total net à long terme	18	66 650 167
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
---	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
---	----	--

	21	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	66 650 167
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
<b>Administration générale</b>					
	Greffe et application de la loi	1	191 664	191 664	207 992
	Évaluation	2			
	Autres	3	659 378	659 378	561 974
<b>Sécurité publique</b>					
	Police	4	4 661 206		
	Sécurité incendie	5	24 297	24 297	18 708
	Sécurité civile	6			
	Autres	7	103 284		
<b>Transport</b>					
	Réseau routier	8			3 167
	Transport collectif	9	1 612 004	1 612 004	1 505 850
	Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>					
	Eau et égout	11	1 014 108		
	Matières résiduelles	12			
	Cours d'eau	13	100 367	100 367	89 850
	Protection de l'environnement	14	40 525	40 525	38 815
	Autres	15	16 220	16 220	18 099
<b>Santé et bien-être</b>					
	Logement social	16	228 884	228 884	208 816
	Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>					
	Aménagement, urbanisme et zonage	18			
	Rénovation urbaine	19			
	Promotion et développement économique	20	111 559	111 559	112 922
	Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>					
	Activités récréatives	22	363 920	195 959	190 219
	Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>					
		24			
		25	9 127 416	3 180 857	2 956 412

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023***Non audité*

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	8 696 060	7 033 373
<b>Frais de financement</b>	4	79 083	131 437
<b>Autres</b>	5		
	6	8 775 143	7 164 810

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	45,31	32,50	76 581,74	5 035 630	1 288 893	6 324 523
Professionnels	2						
Cols blancs	3	51,81	32,50	87 888,54	3 347 038	856 831	4 203 869
Cols bleus	4	55,70	40,00	117 898,93	4 518 312	1 156 540	5 674 852
Policiers	5						
Pompiers	6	12,07	40,00	25 396,90	875 749	224 964	1 100 713
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	164,89		307 766,11	13 776 729	3 527 228	17 303 957
Élus	9	9,00			462 178	124 367	586 545
	10	173,89			14 238 907	3 651 595	17 890 502

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	70 903				70 903
Traitement des eaux usées	4	6 954				6 954
Réseaux d'égout	5	111 984	27 774	62 991		202 749
Autres	6	755 020	98 589		840 013	1 693 622
	7	944 861	126 363	62 991	840 013	1 974 228



**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	191 116	192 343
	4	191 116	192 343
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6		2 534
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		2 534
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	649 338	501 170
Enlèvement de la neige	11	43 004	45 002
Autres	12	36 782	36 524
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	729 124	582 696
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	146 592	112 018
Traitement des eaux usées	18	55 706	45 433
Réseaux d'égout	19	125 567	115 007
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23	1 863	3 092
Protection de l'environnement	24		
Autres	25	30 106	8 722
	26	359 834	284 272
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	170 898	127 094
Autres	34		
	35	170 898	127 094
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	135 221	133 119
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	97 811	104 536
Autres	38	76 462	43 520
	39	309 494	281 175
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	1 760 466	1 470 114

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Martin Damphousse	1.1 Maire	105 390	18 207	86 275	
Marc-André Savaria	1.2 Conseiller	28 675	13 337	1 881	941
Geneviève Labrecque	1.3 Conseiller	29 675	13 337	1 210	605
Natalie Parent	1.4 Conseiller	28 475	13 337	3 062	1 531
Gaétan Marcil	1.5 Conseiller	26 675	13 337	2 624	941
Brigitte Collin	1.6 Conseiller	30 075	13 337	8 359	3 935
Benoit Duval	1.7 Conseiller	26 675	13 337		
Carine Durocher	1.8 Conseiller	26 155	13 077		
Guillaume Fortier	1.9 Conseiller	26 155	13 077		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	5 000 000 \$
<b>Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement</b>		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	454 468 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 231 000 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 1 043 650 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 75 373 \$
- b) autres formes d'aide 42 103 000 \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \_\_\_\_\_ \$

- Systèmes de drainage

51 \_\_\_\_\_ \$

- Abords de routes

52 \_\_\_\_\_ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles

56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution

58 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2019-438
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-10-21
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 2
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 2
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 1
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 1
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 1 308
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 \_\_\_\_\_
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 3
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**





**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI**      **NON**

- |  |   |                                     |                                     |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <p>1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?</p> <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> <p>Si oui, présentez-vous le budget consolidé?</p> | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| <p>2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?</p>  | 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| <p>3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?</p>   | 3 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <p>4. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?</p>   | 4 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

- |  |   |                          |                                     |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|
| <p>4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?</p>  | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <p>5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?</p>   | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <p>6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?</p> | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

- |  |   |                          |                                     |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|
| <p>7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?</p> <p>Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?</p> | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <p>9. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?</p> <p>Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?</p> | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-03

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Fonction du signataire : \_\_\_\_\_

Date de transmission au Ministère : \_\_\_\_\_

Date et heure de la dernière  
modification : 2024-05-27 14:09



# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	53 367 882	49 780 583	51 670 773	8 384 203	53 951 119
Investissement	2	1 445 109		1 569 603		1 569 603
	3	54 812 991	49 780 583	53 240 376	8 384 203	55 520 722
<b>Charges</b>	4	54 523 276	54 995 588	56 725 446	8 695 980	59 317 569
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	289 715	(5 215 005)	(3 485 070)	(311 777)	(3 796 847)
Moins : revenus d'investissement	6 (	1 445 109)(	)	1 569 603)(	)	1 569 603)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(1 155 394)	(5 215 005)	(5 054 673)	(311 777)	(5 366 450)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	8 627 941	8 972 524	8 817 905	501 348	9 319 253
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	90 258	161 355	936 476		936 476
Remboursement de la dette à long terme	10 (	3 409 788)(	3 547 394)(	3 583 753)(	161 548)(	3 745 301)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	528 784)(	262 473)(	273 069)(	39 336)(	312 405)
Excédent (déficit) accumulé	12	(1 293 536)	(109 007)	(1 371 881)	576 513	(795 368)
Autres éléments de conciliation	13	2 164 301		2 898 381	(209 311)	2 689 070
	14	5 650 392	5 215 005	7 424 059	667 666	8 091 725
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	4 494 998		2 369 386	355 889	2 725 275

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	16 080 758	16 802 190	19 230 293
Débiteurs	2	25 772 301	23 704 477	24 233 368
Placements de portefeuille	3	351 059	309 092	309 092
Autres	4	707 252	898 246	707 252
	5	42 911 370	41 714 005	44 670 999
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	66 841 345	71 979 661	75 584 548
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			415 606
Autres	9	9 964 869	9 628 243	10 576 348
	10	76 806 214	81 607 904	86 576 502
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(33 894 844)	(39 893 899)	(41 905 503)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	12	158 635 748	158 419 894	164 891 151
Autres	13	11 006 072	13 735 914	13 922 831
	14	169 641 820	172 155 808	178 813 982
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	7 348 774	6 490 708	7 361 535
Excédent de fonctionnement affecté	16	5 339 360	4 724 117	5 486 774
Réserves financières et fonds réservés	17	14 380 562	16 725 483	16 963 331
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	1 171 623)(	1 147 137)(	1 213 510)(
Financement des investissements en cours	19	(129 590)	1 861 927	1 861 281
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	109 979 493	103 606 811	106 449 068
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	135 746 976	132 261 909	136 908 479

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budget exercice suivant	1.1		400 000
▪ Engagements	1.2	99 001	92 261
▪ Programme FIME	1.3	157 599	157 599
▪ R881 Mesures de mitigation	1.4	415 000	415 000
▪ Ententes aide limitées	1.5		75 000
▪ Loyers payé d'avance COGIR	1.6	4 052 517	4 199 500
	2	4 724 117	5 339 360
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	762 657	1 054 296
	4	5 486 774	6 393 656
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Assainissement des eaux	5.1	1 047 195	399 461
▪ Reconstruction de rues	5.2	359 218	685 956
▪ Aqueduc et eau potable	5.3	140 076	575 521
▪ Fonds Patrimonial	5.4	141 037	148 125
▪ Autres	5.5	1 332 966	800 049
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	5 000 000	2 648 983
Organismes contrôlés et partenariats	8	135 846	119 323
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	8 619 246	9 080 924
Organismes contrôlés et partenariats	10	102 002	102 002
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	85 745	41 543
Autres			
▪	14.1		
	15	16 963 331	14 601 887
	16	22 450 105	20 995 543

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23



**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	55 890 915
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	66 650 167

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>Total consolidé</b>	<b>Total consolidé</b>
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	8 721 248	9 182 926
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	54 607 091	49 805 636
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	5 935 558	5 799 723
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	6 813 379	6 258 549
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	76 077 276	71 046 834

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Réalizations 2022</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalizations 2023</b>	
		<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Total consolidé</b>
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	38 385 601	41 122 631	40 719 916	40 719 916
Compensations tenant lieu de taxes	13	828 480	836 693	786 563	786 563
Quotes-parts	14				479 366
Transferts	15	1 105 804	741 337	976 463	976 463
Services rendus	16	1 577 327	726 838	1 085 051	1 765 799
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	7 543 172	3 752 900	4 139 396	4 805 227
Autres	18	3 927 498	2 600 184	3 963 384	4 417 785
	19	53 367 882	49 780 583	51 670 773	53 951 119
<b>Investissement</b>					
Taxes	20			53 311	53 311
Quotes-parts	21				
Transferts	22	1 176 232		997 765	997 765
Autres	23	268 877		518 527	518 527
	24	1 445 109		1 569 603	1 569 603
	25	54 812 991	49 780 583	53 240 376	55 520 722

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	7 738 600	286 544	8 025 144	8 025 144	8 414 967
Sécurité publique						
Police	2	4 790 049		4 790 049	6 342 765	6 111 044
Sécurité incendie	3	3 080 802	201 181	3 281 983	3 281 983	3 102 806
Autres	4	358 268		358 268	433 322	451 876
Transport						
Réseau routier	5	4 796 578	4 285 597	9 082 175	9 082 175	8 432 160
Transport collectif	6	1 612 275		1 612 275	1 612 275	1 505 982
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	2 935 416	1 908 868	4 844 284	5 428 989	5 320 057
Matières résiduelles	9	2 845 210		2 845 210	2 845 210	2 575 281
Autres	10	802 730	67 929	870 659	870 659	577 766
Santé et bien-être	11	245 405		245 405	245 405	450 081
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	923 308	44 148	967 456	967 456	943 641
Promotion et développement économique	13	435 655		435 655	435 655	309 080
Autres	14	2 887 242		2 887 242	2 887 242	2 237 705
Loisirs et culture	15	12 695 537	2 023 638	14 719 175	14 912 444	14 962 636
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	1 760 466		1 760 466	1 946 845	1 636 603
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	47 907 541	8 817 905	56 725 446	59 317 569	57 031 685
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	8 817 905 (	8 817 905)			
	21	56 725 446		56 725 446	59 317 569	57 031 685

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	1 445 109	1 569 603		1 569 603
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	7 164 810)(	8 775 143)(	256 707)(	9 031 850)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	1 310 529)(	601 527)(	)	601 527)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	8 157 997	7 513 759		7 513 759
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	528 784	273 069	39 336	312 405
Excédent accumulé	6	8 110 781	2 280 839	217 370	2 498 209
	7	8 322 223	690 997	(1)	690 996
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	9 767 332	2 260 600	(1)	2 260 599

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*